

COMMENT POSTULER POUR INTÉGRER L'UN DE NOS CHANTIERS D'INSERTION ?

La Plateforme Inclusion est là pour vous aider.

Elle facilitera toutes vos démarches administratives et vos recherches d'emploi.



COMMENT ÇA MARCHE ?

1

Contactez votre Réfèrent(e) au sein de la structure qui vous accompagne actuellement.

- Pôle Emploi
- Mission locale
- PLIE
- CAP Emploi
- CCAS
- CAF
- PJJ
- SPIP
- CHRS
- Services sociaux du Conseil Départemental...

Il ou elle vous précisera si vous êtes concerné par l'emploi en structures d'insertion.

2 Votre conseiller(ère) vérifiera si vous remplissez les conditions d'accès.

- Je suis bénéficiaire du RSA.
- Je suis allocataire de l'ASS ou de l'AAH.
- Je suis au chômage depuis 12 à 24 mois.
- J'ai un niveau → CAP - BEP.
- J'ai plus de 50 ans ou moins de 26 ans.
- Je suis parent Isolé / je suis sans logement / je suis récemment arrivé en France.
- Je réside une Zone de Revitalisation Rurale ou un Quartier Politique de la Ville.

 **OUI, VOUS ÊTES ÉLIGIBLE !**

3 Votre conseiller(ère) vous positionnera sur l'Atelier Chantier d'Insertion de votre territoire.



2 Boulevard Jeanne D'Arc
59530 LE QUESNOY
Tél. : 03 27 19 22 20



228 Avenue Désandrouin
59300 VALENCIENNES
Tél. : 03 27 30 51 64



203 Rue de l'Hôtel de Ville
59620 AULNOYE AYMERIES
Tél. : 03 27 66 16 80



→ PLUS D'INFOS SUR :
<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr>

